

## Fédération Syndicale Unitaire VAR

### LES MOTS.



1er mai unitaire !



débat sur les retraites à l'amphi 400.



manifestation du 27 mai.

Le gouvernement a distillé ses annonces sur les retraites. Il y a bien eu des " fuites ", des paroles " involontaires " mais rien n'était précisé. Bien sûr, personne ne fut dupe : la fin de l'âge légal du départ à la retraite à 60 ans, l'alignement du public sur celui du privé alors que déjà les salarié-es des deux régimes avaient des retraites comparables à qualification identique, l'augmentation des cotisations qui amputera le salaire des fonctionnaires d'un jour de paie par mois .... tout cela ne faisait guère de doute. Et pourtant ..., ces derniers temps, alors que les citoyennes français-es se disent très largement hostiles par exemple à la remise en cause de la retraite à 60 ans, les manifestations se sont amplifiées peu à peu sans que l'unité syndicale soit réalisée complètement et que la mobilisation n'atteigne encore les niveaux de 1995 ou de 2003.

" Tant qu'il n'y a rien d'écrit .... " : voilà une petite phrase que l'on a entendu souvent. Les salarié-es semblaient retenir leur souffle tandis que le gouvernement croisait les doigts en espérant échapper à la grogne sociale en différant la présentation du projet le 13 juillet et le débat au parlement fin septembre, début octobre. Le pouvoir a peur : la rue peut tout.

Désormais, les arbitrages sont rendus : ouverture des droits à 62 ans, augmentation de 2 ans de l'activité pour tous les régimes spéciaux, durée de cotisation portée à 41,5 ans à partir de 2020, annulation de la décote à 67 ans au lieu de 65, alignement du taux de cotisation du public et du privé étalé sur 10 ans, fermeture du dispositif de départ anticipé au bout de 15 ans pour les parents de 3 enfants à partir de 2012 ...

Le mouvement se construit : les manifestations de mai ont été supérieures à celles de mars et le 24 juin inscrit ce mouvement dans la durée. En juillet, en septembre nous serons encore là. Seule l'intervention massive de toutes et tous permettra d'empêcher les remises en cause des retraites, en particulier celle du Code des pensions, et d'améliorer la situation de l'emploi et des salaires. Nous continuerons à faire connaître nos propositions alternatives, à convaincre comme nous l'avons fait lors des débats publics sur les retraites à l'amphi 400 à la Garde ou encore à Brignoles... Rien n'est joué.

Dans l'Éducation Nationale circulent des fiches adressées aux recteurs expliquant clairement et cyniquement les leviers de suppressions massives de postes que constituent les différentes réformes menées par le ministère correspondant au non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. La révélation de leur existence a été ressentie par l'ensemble des personnels comme une provocation supplémentaire et comme la marque d'un profond mépris. Sur ce plan-là aussi tout est bien écrit !

Le gouvernement n'échappera pas aux mots : il a maintenant bien consigné noir sur blanc que les engagements du candidat Sarkozy sur les retraites n'étaient que du vent, il a énoncé clairement qu'il veut appauvrir les salarié-es, qu'il ne s'intéresse pas au taux de chômage des jeunes et assume le fait qu'en augmentant le départ de l'âge de la retraite, il condamne bon nombre d'entre eux à des vies précaires ... Le gouvernement n'échappera pas à l'explication de texte et nous serons là, déterminé-es dès la rentrée de septembre !

Maryvonne Guignonnet, Secrétaire générale de la FSU Var.

**Avril / Mai / Juin 2010**  
Trimestriel N° 53  
Directrice de la publication  
Maryvonne GUIGNONNET  
N° de commission paritaire :  
0912 S 05032  
Manugraph La Seyne  
Prix au numéro 0,76 €

#### SOMMAIRE.

- P1 :** Edito.  
**P2 :** Activités de la FSU Var ; Collectif de défense de l'accès aux soins ; Les sites mixtes à Pôle Emploi ; Les retraité-es en lutte.  
**P3 :** Formation des maîtres ; Devenir de la psychologie et de l'orientation dans l'EN ; Pour la paix en Palestine ; Elections à l'IUFM ; Services informatiques, chorus ...  
**P4 :** Fiches méthodologiques pour casser le service public d'éducation ; Grève à Pôle Emploi.

## Activités de la FSU Var.

**12 avril** : interpro pour préparer l'initiative retraite commune à l'amphi 400.  
**23 avril** : initiative interpro sur les retraites.  
**27 avril** : exécutif FSU.  
**11 mai** : conférence de presse pour le collectif santé.  
**17 mai** : interpro pour préparer l'action du 27 mai.  
**21 mai** : CTPA  
**25 mai** : conf de presse sur le 27 mai ; congrès du SNUipp.  
**27 mai** : grève et manifestations à Toulon et Draguignan ; exécutif FSU.  
**1 juin** : secrétariat régional à Marseille.  
**3 juin** : CDFD ; manifestation pour la paix à Gaza.  
**5 juin** : manifestation contre le blocus de Gaza.  
**10 juin** : réunion des sections départementales FSU à Paris.  
**14 juin** : interpro pour préparer le 24 juin.

## Jouons collectif pour la santé publique !

La FSU participe activement au "Collectif varois de défense de l'accès aux soins" mis en place le 19 avril, sur la base d'un texte commun pour appeler la population à défendre l'hôpital public et l'accès à des soins de qualité pour tous, alors que fermetures de maternités et restrictions sont en cours. Après une conférence de presse le 12 mai, le collectif a décidé de rencontrer les maires et les élus varois pour les interpeller et solliciter leur soutien. Pour retrouver texte d'appel et actions : <http://collectif.varois.sante.over-blog.fr>

# Les sites mixtes "une sacrée mixture" pour une grosse confusion.

Avant le site commun ultime étape de la fusion ANPE - ASSEDIC, Pôle Emploi met en place le site mixte. Ce qui devait être un galop d'entraînement balisé, préparé, prévu et optimal s'avère être un chemin de croix pour les agents et les usagers.

**Le site mixte qu'est-ce donc ?** Un site mixte c'est d'abord 2 emplacements géographiques qui correspondent à l'antenne de l'ex ANPE et à celle de l'ASSEDIC. Chaque site a une fonction particulière : l'un est consacré au *front office* ou "base avant" (la modernité passe par l'anglais !) l'autre au *back office* ou "base arrière".

**La Base avant** : l'endroit est ouvert au public en continu de 8h30 à 16h30, aux demandeurs d'emploi qui viennent s'inscrire, traiter de problèmes d'indemnisation, répondre aux convocations, chercher des offres d'emploi ... à l'arrivée beaucoup de monde. Résultat : des files d'attente interminables (double file d'accueil), des réponses à donner dans l'urgence, du manque de temps et de confidentialité, des entretiens plus que réduits (maximum 20 minutes), des réponses en terme de formation et d'offres d'emploi de moins en moins nombreuses, tout cela dans une ambiance où l'agressivité verbale (le plus souvent encore mais jusqu'à quand ?) se conjugue au désarroi et au désespoir.

**La Base arrière** : elle est fermée au public, seuls les employeurs y viennent pour déposer des offres ou

signer des conventions mais sur rendez vous, On y traite tout ce qui est relatif à l'offre d'emploi et à l'entreprise on y trouve également la plate forme de services téléphoniques -le "fameux" 3949- digne d'une entreprise moderne mais pour quel résultat ? Certes pas de flux, et des équipes plus réduites mais un sentiment d'isolement et d'abandon, des outils de travail défectueux : connexions informatiques, transferts téléphoniques, documentation incomplète ....



Entre les deux le cœur n'a pas le temps de balancer, l'agent est programmé à la journée quand ce n'est pas à la demi-journée si la situation l'exige ; il n'a plus de bureau ou d'endroit de travail personnalisé, il découvre les joies du nomadisme et du sac à dos (il y porte sa documentation personnelle). Les "bases" étant séparées de plusieurs kilomètres cela augmente la fatigue, les risques d'accident, les motifs de pollution... la mobilité est dans l'air du temps ! Les salariés de Pôle Emploi en viennent à se demander si cette fusion n'a pas été élaborée et imaginée dans les labos de Docteurs Folamour en manque d'expérimentation...

Raphael Serrano, SNU Pôle Emploi PACA

## Les retraités luttent : pour leur qualité de vie tout autant que pour celle des actifs.

Les organisations confédérales du Var l'ont bien compris en organisant la manifestation du 27 mai dans laquelle les retraités nombreux y avaient leur place, bien visibles derrière leur banderole.

Le patronat veut baisser le coût du travail et contenir sinon baisser les salaires comme les pensions (qui sont des salaires continués). En défendant leurs pensions, les retraités agissent aussi pour les salariés actifs. La FSU du Var l'a rappelé à l'AG de la FGR-FP du Var : les retraités ont besoin des actifs, pour que leurs revendications aboutissent mais les salariés encore actifs ont tout autant besoin des retraités. La solidarité est un de nos principes premier : une société juste et équitable est une société qui se préoccupe de l'autre et qui réfléchit à des propositions dans l'intérêt de toutes et tous.

Dans le Var, les militants de l'inter-USR Unions Syndicales de retraités (CGT-CFDT-FSU-FGR-fp-UNSA avec la CGC et même parfois FO) revendiquent, manifestent et interviennent ensemble. Ils ont ainsi

interpellé les conseillers généraux sur les possibilités d'améliorer la vie des anciens dans le Var. Les discours qui cherchent à opposer des tranches d'âges "privilégiées" (babyboomer bénéficiaires des trente glorieuses) à d'autres sacrifiées (enfants de la crise, frappés par les bas salaires et le chômage de masse) masquent simplement les inégalités sociales criantes. Celles-ci sont allées croissantes depuis 1974 et ont touché l'ensemble de la population. Le poids de la dette justifie alors le retour de la retraite à 65 ans et les économies sur la santé qui rabaisseraient l'espérance de vie de "ces gens qui ne servent plus à rien à l'Etat" selon le ministre Gueymar !

Comme l'écrit J-Y Barbier, "Il est vital que les retraités actuels se décident, dans leur masse, à lutter aussi en leur nom propre, s'ils ne veulent voir un jour leurs propres acquis affectés par les régressions que le libéralisme veut imposer aux futurs retraités..."

Jean-Pierre Andrau.

FSU

2



# Formation des enseignants stagiaires

## : quand réforme rime avec destruction.

Luc Chatel joue les apprentis sorciers. Par un pathétique tour de passe de passe, sous couvert d'améliorer la formation des enseignants stagiaires, le ministre, fidèlement secondé par ses recteurs, s'est lancé dans une entreprise de destruction des IUFM et des formations.

Concernant le **premier degré**, la formation n'aura plus rien à voir avec celle qui existait jusqu'ici. Depuis quelques années, la formation initiale comptait un stage filé, où le stagiaire avait en responsabilité un jour par semaine la même classe sur la quasi-totalité de l'année scolaire, et deux stages de trois semaines. Les lauréats du concours de recrutement 2010, seront en pleine responsabilité de classe dès la rentrée scolaire. Ils n'iront, en tout et pour tout, que trois semaines à l'IUFM, le reste de la " formation " étant réalisée sous forme de compagnonnage. Les futurs collègues n'auront donc plus de retour sur leur pratique, encadrés tant par un maître-formateur, pour le côté pratique, que par un professeur d'IUFM pour la partie théorique. De plus, l'absence de cadrage national du contenu des masters enseignement induit la disparition de la formation unique sur la totalité du territoire et l'apparition de formations diverses et variées au métier d'enseignant du 1er degré.

Dans le **second degré**, jusqu'ici les enseignants stagiaires dispensaient en collège ou en lycée, épaulés et conseillés par un tuteur, 6 à 8 heures de cours. Ils bénéficiaient par ailleurs, toutes les semaines, d'une à deux journées de formation à l'IUFM. A la rentrée prochaine, les professeurs stagiaires devront : effectuer un service complet devant des classes de collège ou de lycée, assister aux cours de leur tuteur pendant une demi-journée par semaine, et suivre une formation, réduite

à la portion congrue environ une journée par semaine. Petit exercice de calcul mental : ces nouveaux enseignants inexpérimentés hériteront ainsi d'un temps de service équivalent à 133% de celui d'un professeur titulaire. Une hérésie totale. Immanquablement, la qualité des préparations de cours s'en ressentira et le bilan humain, tant du côté des élèves que de celui des enseignants, s'annonce bien lourd. Classes sacrifiées, jeunes enseignants surchargés de travail et épuisés. Administration rectorale, inspections, directions des établissements, pronostiquent déjà "en off" des abandons de postes massifs...

L'année de formation, certes perfectible, permettait jusqu'ici un aller-retour entre théorie et pratique, et laissait la possibilité au stagiaire de bénéficier d'un recul indispensable sur ses pratiques pédagogiques afin de les faire progresser. Héritier d'un projet lancé par le très peu regretté Xavier Darcos, l'actuel ministre de l'EN a fait rimer une fois de plus réforme avec destruction. Enseigner est un métier qui s'apprend. Nous exigeons le retrait de ces textes désastreux et le rétablissement d'un dispositif de formation digne de ce nom au sein des IUFM.

Fabien Benezech, Marie Buffière, Julien Giusiano.



## Quel avenir pour l'orientation et la psychologie dans l'E.N. ?

Pour les conseillers d'orientation - psychologues et les psychologues scolaires, cette fin d'année est à marquer d'une pierre noire !

Pour les premiers, le Ministère propose une réécriture de leurs missions qui les éloignerait du public scolaire ordinaire du 2nd degré pour les recentrer sur les seuls élèves en grande difficulté et les adultes en recherche d'insertion professionnelle. A la charge des enseignants, donc, d'assurer le suivi en orientation des élèves de leurs classes ! Surcharge de travail et confusion des rôles !

Pour les seconds, le Ministre Châtel diffuse à toute sa hiérarchie administrative des fiches sur les bonnes façons de réduire l'emploi public. Dans une de celles-ci on peut lire comme hypothèse qu'il faut envisager " la mise en extinction des psychologues

scolaires ", parmi d'autres scénarios visant à faire disparaître définitivement toute trace de Rased !

Il est clair que les visées du Ministère sont de satisfaire le slogan déjà connu : "pas d'enseignant sans élèves", donc un minimum de personnels non-enseignants et, encore moins de personnels enseignants ! Par contre que les enseignants soient amenés à accomplir de multiples tâches annexes sans formation et probablement sans contrepartie serait un plus non négligeable !

Pour sauver l'orientation, sauver la psycho scolaire, sauver les missions et le respect des métiers des uns et des autres... et sauver le système éducatif, il faut prévoir une rentrée d'enfer en septembre !

Gilbert Bréandon



Jeudi 3 juin, à Toulon, le Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens dénonce l'attaque meurtrière de la flottille de la liberté pour Gaza, par l'armée israélienne dans les eaux internationales.

### La FSU confirme sa première place à l'IUFM.

Lors du scrutin du 26 mai dernier, la FSU obtient plus de 68% des suffrages dans l'académie soit 3 sièges sur 5 au Conseil d'école de l'IUFM, instance qui a pour rôle de définir la politique de l'IUFM : son programme pédagogique et son programme de recherche. La FSU remercie les électeurs pour leur confiance et continuera à défendre une formation de qualité pour tous.



### Services informatiques : le snasub monte au créneau.

Le 30 mars, le personnel des services informatiques à l'appel de l'intersyndicale dont fait partie le SNASUB - FSU s'est massivement rassemblé dans la grève et les manifestations devant le ministère et les rectorats pour le retrait du schéma directeur des infrastructures.

Le constat est sans appel : la mutualisation de l'informatique remet en cause l'existence du service public de proximité de l'Éducation nationale, pendant que quelques grandes sociétés privées engrangent de substantiels profits pour des prestations sans garantie de qualité si on en juge par les dysfonctionnements inadmissibles de Chorus et DT.

# Suppressions d'emplois en 2011-2012-2013 : des fiches méthodologiques pour casser le service public d'éducation.

Le Café pédagogique a publié une série de documents qui ont été rédigés par le ministère en direction des IA et des recteurs afin de leur donner toutes les ficelles utilisables pour supprimer des emplois au budget 2011. Chaque document porte sur une mesure précise, avec un exposé des motifs, du contexte, des références juridiques et se termine par une "fiche académique" sur laquelle le recteur doit consigner les contraintes et les éléments facilitateurs pour la mise en œuvre de la dite mesure ...et les gains en emplois escomptés.

**Premier degré :** 4 documents concernent le 1er degré. Alors que le mobilisation avait imposé un recul au ministère concernant les RASED (enseignants spécialisés), le document diffusé fait état de nouvelles attaques frontales avec notamment la fin annoncée des rééducateurs ou encore des psychologues scolaires. Il s'agit pour le gouvernement de diminuer de façon drastique les postes d'enseignants qui ne sont pas devant une classe entière, et de se priver de personnels formés et efficaces dans la lutte contre l'échec scolaire ou encore l'intégration des élèves les plus en difficulté. Le dogme de l'argent roi... L'école maternelle est elle aussi en ligne de mire, assimilée par le gouvernement à un "mode de garde" ! Le taux de scolarisation des enfants de 2 ans est passé de 35% à 15% (8% dans le Var). L'Etat cherche à se défausser sur les collectivités locales sans prendre en compte l'apport de l'école maternelle dans la réussite scolaire des élèves qui la fréquentent dès le plus jeune âge. Concernant les effectifs par classe, le ministère a encore l'aplomb d'affirmer que cet élément n'a pas d'influence sur les résultats des élèves alors que les études commandées et diffusées par le ministère lui même font état du contraire ! Même logique au sujet du remplacement avec le recours évoqué à des vacataires.

**Second degré :** il s'agit d'abord d'augmenter le nombre d'élèves par classe, le rédacteur de la fiche 6 insistant sur l'inefficacité des moyens supplémentaires donnés à certaines académies d'où des redéploiements nécessaires... La fiche 7 annonce un objectif clair : "entamer ou poursuivre le dialogue avec les collectivités afin d'aboutir à la fermeture des petits établissements". Il faut aussi réduire le volume des décharges, c'est-à-dire compenser un maximum de décharge par des HS et supprimer toutes les heures de décharges "non statutaires" dont les 2/3 relèvent de la responsabilité des établissements (soutien scolaire, chorale, coordination disciplinaire, formation TICE...). Les documents indiquent enfin que le taux de rendement du potentiel net de remplacement peut être amélioré en faisant travailler au maximum les personnels, quelles que soient les conditions : élargissement des zones de remplacements ; multiplication des postes à cheval, ... Abordant la réforme des lycées, les fiches sont claires : "La réforme du lycée général et technologique offre des possibilités significatives d'optimisation aux établissements" par le biais de la dotation globalisée, de la mise en réseau des établissements, de la mise en place du tronc commun en première, des groupes de compétences en langues, de la rationalisation de la carte des langues rares et des conventions entre établissements pour les enseignements d'exploration. Les fiches insistent aussi sur la rationalisation de la carte de formation en particulier en lycée professionnel et sur la suppression des 2 heures IDD.

**Emplois d'administratifs :** On retrouve bien sûr la même idéologie à l'œuvre : réduire les emplois dans les administrations centrales et les EPLE au motif de meilleure mutualisation des services, et développer l'existence de plateforme.

**Comment travailler moins bien avec moins ?** L'équation est résolue aux dépens des élèves et des conditions de travail des personnels. Désormais tout est écrit noir sur blanc ... Toutes les raisons donc de se mobiliser le 24 juin et dès la rentrée scolaire.

Maryvonne Guignonnet, Emmanuel Trigo

Le 8 juin Pôle Emploi a connu une journée de grève (la troisième de l'année pour l'établissement) qui a regroupé un petit quart de agents en PACA. Un rassemblement intersyndical a eu lieu devant la direction du Var, à la Rode, où le Directeur départemental a reçu les grévistes et écouté leurs revendications une partie de la matinée. Le SNU FSU Pôle Emploi appelle tous les salariés de Pôle Emploi à rejoindre le mouvement du 24 juin.

## À qui s'adresser ?

### FSU VAR



Enseignement  
Éducation  
Recherche  
Culture  
Formation  
Insertion

#### FSU - Bourse du Travail

13, Avenue Amiral Collet 83000 TOULON  
Tél : 04.94.93.04.40 - Fax : 04.94.93.04.74  
Email : fsu83@fsu.fr, site : http://sd83.fsu.fr

Instituteurs, Profs des Ecoles, Pegc **SNUipp**  
Emmanuel TRIGO  
Immeuble le Rond point - Avenue P et M Curie  
83160 LA VALETTE  
Tél. 04.94.20.87.33 Fax 04.94.20.87.34

Enseignement secondaire **SNES**  
Maryvonne GUIGNONNET  
208 rue Emile Ollivier  
83000 TOULON  
Tél./ Fax : 04.94.92.36.77

Education Physique **SNEP**  
Amar GUENDOUZ / Gérard PERMINGEAT /  
Fabienne RAIMBAULT / Brigitte REBOUT  
Tél : 04 93 86 19 52  
FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON

Lycées professionnels **SNUEP**  
Andrée RUGGIERO Secrétaire Académique  
FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON  
Tél 04.94.30.01.09 ou 06.79.44.06.81

Technique agricole public **SNETAP**  
Patrick PRENANT Tél : 04.94.01.35.55  
Lycée Agricole 83408 HYERES CEDEX

Protection Judiciaire Jeunesse **SNPES - PJJ**  
Karine MOLINIER  
CAE - 124 Bd de la Roseraie - BP 30 74  
83059 TOULON CEDEX  
Tél : 04 94 15 04 11 Fax : 04 94 62 70 92

Assistants sociaux **SNUAS FP**  
FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON

Administration scolaire, universitaire, bibliothèques  
**SNASUB**  
FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON

Agents, Techniciens de labo, Ouvriers et Services  
**UNATOS**  
Valérie DALMASSO tel 06 18 62 29  
Ludivine JAVOUREY tel 06 11 78 68 09  
FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON

Infirmières conseillères de santé **SNICS**  
FSU VAR, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON

Enseignement supérieur, **SNESUP**  
Stéphane Mounier, mounier@univ-tln.fr

**SNU ANPE / SNU TEFI**  
Raphaël SERRANO ANPE Hyères  
La Calomondin, ch de la Villette, 83400 Hyères  
Tel 04 94 01 38 63 raphael.serrano@anpe.fr

Équipement (DDE) **SUP'Equip**  
Georges BLANC 06.28.34.05.62  
FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON

Environnement **SNE**  
Eric SERANTONI tel : 06 83 99 14 84  
Parc National de Port Cros  
Castel Ste Claire 83400 HYERES

Personnels de l'administration Pénitentiaire **SNEPAP**  
Gautier SCHONT Nathalie TROCELLO SPIP  
146 av Maréchal Foch, 83000 Toulon, 04 94 92 52 12

**U. Syndiquez-vous !**